

**La rentrée des 6<sup>ème</sup> se déroulera le mardi 2 septembre 2014**

**Mardi 2 septembre : 08 h 00** Accueil des élèves de 6ème qui seront pris en charge par les professeurs principaux de 6ème toute la journée. Accueil des parents à 17 h 15 par l'équipe pédagogique de la classe.

**Mercredi 3 septembre : 08 h 00** Accueil des élèves de 5ème, 4ème et 3ème. Les élèves de 6<sup>ème</sup> n'auront pas cours

**Jeudi 4 septembre : 08 h 00** Cours pour l'ensemble des élèves selon l'emploi du temps.

**Journée d'intégration : cette journée proposée aux élèves de 6<sup>ème</sup> se déroulera la deuxième semaine après la rentrée scolaire. Le contenu sera présenté à la rentrée.**

**Arrivée le matin, transports**

Les élèves arrivent soit par leurs propres moyens, soit par un bus (ligne 60 ou 44), soit par les transports scolaires gérés par le Conseil Général.

En ce qui concerne les lignes et leurs horaires, ces informations sont transmises aux mairies concernées avant la rentrée scolaire. **Ne pas hésiter à se renseigner à la mairie sinon au Conseil Général au 03 80 63 69 20, vous pouvez également consulter le site [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)**

**Une information importante est à retenir :** au moment de remplir la fiche transports scolaires pour la future rentrée, bien noter votre numéro de téléphone fixe et/ou de portable ainsi qu'éventuellement votre l'adresse courriel afin de recevoir en cours d'année les informations sur les problèmes éventuels de transports (intempéries...). Un système de messagerie très efficace informe ainsi rapidement les familles et leur évite de contacter le Conseil Général.

Les élèves transportés par les transports scolaires arrivent un peu avant le début des cours et peuvent en règle générale déposer dans les casiers les livres et affaires de cours dont ils n'ont pas besoin en début de journée.

**En effet, tous les élèves demi-pensionnaires de 6ème ont à leur disposition un casier afin d'y déposer ce qui ne leur est pas utile dans l'immédiat. La bonne utilisation de ce casier permet de ne pas porter toute la journée un sac fréquemment lourd. Au début de l'année, il est important que les parents vérifient avec l'enfant le contenu du cartable pour le lendemain et voient avec lui ce qui peut être déposé au casier le matin, puis ce qui doit être repris pour l'après-midi. Une des pistes à exploiter pour alléger le poids du cartable transporté toute la journée est vraiment une bonne utilisation du casier par l'élève.** Ces casiers n'ont pas de fermeture sécurisée, il est donc important de choisir un cadenas de bonne qualité.

**Départ le soir, transports**

Les élèves externes peuvent quitter le Collège après la fin de la dernière heure de cours de la demi-journée.

Les élèves demi-pensionnaires utilisant les transports scolaires doivent rester au Collège jusqu'à 17 heures sauf s'ils quittent le Collège avant et sont pris en charge directement par un parent ou un adulte qui doit venir les chercher à la grille. Pour des raisons de sécurité, les élèves utilisant les transports scolaires se rangent dans un espace réservé à cet effet et correspondant chacun à un bus. Ils sont autorisés à sortir et à aller prendre leur bus uniquement lorsque celui-ci est arrivé.

**Les cours**

Dans le cadre des travaux à la sonnerie au début de chaque demi-journée ou après la récréation, les élèves se rendent directement devant la salle de cours où ils sont accueillis par leur professeur. A chaque changement de matière (à 9h, 11h ou 16h), les élèves changent de salle par eux-mêmes. Certaines salles sont spécialisées comme la salle de musique, les salles de sciences ou technologie.

Lorsque les élèves ont une heure d'étude, ils peuvent se rendre dans la salle de permanence où ils peuvent travailler, au Centre de Documentation et d'Information (CDI, 20 élèves maximum), en salle informatique.

La liste des professeurs absents est affichée au bureau des surveillants.

**Organisation des enseignements dans les classes de 6e au collège (suivant l'arrêté du 14 janvier 2002):**

**français :**

4h30 ou 5h

**mathématiques. :**

4h

**langue vivante étrangère :**

4h

**Bilangue :**

3h d'allemand

3h d'anglais

**Histoire-géographie-**

**éducation civique :**

3h

**Sciences de la vie et terre**

:1h30

**Technologie :**

1h30

**Arts plastiques :**

1h

**Education musicale :**

1h

**Education physique et sportive :**

4h

**Accompagnement**

**personnalisés :**

2h par classe

**Heures de vie de classe**

10h annuelles par classe (minimum)

**Accompagnement éducatif FOOTBALL**

Depuis la rentrée 2009, le collège propose un aménagement d'horaire pour permettre l'accompagnement éducatif foot de fonctionner en partenariat avec l'AS Gevrey. Elle concerne les élèves de 6°/5° et 4°/3°.

**Infos et renseignements : Xavier COLEY, éducateur sportif (06.22.07.08.29)**

**APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) :**

encadrée par un professeur d'EPS dans le cadre de l'accompagnement éducatif (6°/5°) et section sportive (4°/3°)

## Les repas

Les repas sont servis aux élèves sur le mode d'un self service. La salle de restauration ne permet pas d'accueillir tous les élèves demi-pensionnaires à la fois. Plusieurs services sont organisés. Les élèves pratiquant une activité entre 12h30 et 14h (chorale, badminton, athlétisme, activité liée au foyer....) ou ayant cours à 13 h sont prioritaires et passent au premier service de cantine.

## Le Foyer Socio Educatif

Le Foyer Socio Educatif (FSE) du collège la Champagne est affilié à une association loi 1901. *Il est accessible moyennant une cotisation annuelle (5 euros en 2014-2015). Il est ouvert durant la pause méridienne, 1 ou 2 fois selon la semaine. Il sera proposé aux adhérents : des activités (jeux de société), des aides aux financements des voyages, achat groupé de fournitures scolaires à l'initiative d'une association de parents d'élèves.*

## Le cycle scolaire au collège :

Le collège dure 4 ans (classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>), les élèves le fréquentent habituellement entre 11 et 15 ans.

L'organisation pédagogique du collège est fondée sur 3 cycles :

- ▲ le cycle d'adaptation (classe de 6<sup>ème</sup>)
- ▲ le cycle central (classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>)
- ▲ le cycle d'orientation (classe de 3<sup>ème</sup>)

A la fin du collège, les élèves passent le Diplôme National du Brevet.

### Le cycle d'adaptation (classe de 6<sup>ème</sup>)

Il initie les élèves aux disciplines et aux méthodes de travail propres à l'enseignement secondaire.

L'année de 6e constitue une année de transition entre l'école élémentaire et l'enseignement secondaire.

Les équipes pédagogiques finalisent l'obtention du palier 2 du socle commun pour certains élèves.

### Le cycle central (classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>)

Le cycle central permet aux élèves de collège d'approfondir et d'élargir leurs connaissances et compétences. En 5e, les élèves peuvent débiter l'apprentissage du latin et, en 4e, tous les élèves commencent une deuxième langue vivante étrangère.

### Le cycle d'orientation (classe de 3<sup>ème</sup>)

Il a pour objectif de compléter les acquisitions des élèves, de les aider à préciser leur projet personnel et de les préparer aux voies de formation ultérieures.

Les équipes pédagogiques veillent à l'obtention du palier 3 du socle commun de compétences et de culture.

## L'association sportive du collège :

L'association sportive ouvre la porte à tous les élèves volontaires du collège désireux de découvrir la pratique du sport scolaire du mode loisir à la compétition.

Pour adhérer, il suffit de payer une cotisation annuelle dont le montant sera communiqué à la rentrée (en 2013/2014 : 20 €) de donner 2 photos d'identité, de rendre l'autorisation parentale ainsi qu'un certificat médical de pratique des sports en entraînement et en compétition. Le document est disponible auprès des professeurs d'E.P.S..

## Liberscol ..... QU'EST CE QUE C'EST ??

Liberscol offre la possibilité aux parents de participer en temps réel à la réussite scolaire de leurs enfants en se tenant informés et en communiquant en permanence avec l'équipe de l'établissement scolaire.

Chaque parent et l'élève disposeront d'un code d'accès personnel qui leur sera remis à la rentrée. Ceci permettra à chacun de se connecter par internet au site du collège : <http://lchampagne.ent-liberscol.fr>

Il est ainsi possible de consulter entre autre :

- L'emploi du temps de l'élève
  - Les notes d'information que l'établissement aura voulu transmettre aux parents d'élèves.
  - Les absences et notes de l'élève, les notes sont consultables par trimestre et un graphique peut être mis en place en un clic
- Un système de messagerie par le « carnet de liaison » permet aux parents et aux élèves de communiquer en direct avec les professeurs de la classe.

La **FCPE** vous informe, vous défend et vous représente.

Elle est la première organisation de parents d'élèves au niveau national, la Fédération est un soutien et une force pour appuyer les actions.

Les parents sont présents aux conseils d'administration et aux conseils de classes pour défendre les intérêts des élèves et des parents (organisation de la scolarité, remplacement des professeurs absents, rythmes scolaires, ...)

Cette année encore le Conseil Local FCPE du collège La Champagne vous propose, en lien avec le Foyer Socio Educatif, l'achat groupé de fournitures scolaires d'après la liste officielle de l'établissement.

Les parents d'élèves FCPE, des parents proches de vous que vous connaissez certainement ! N'hésitez pas à les contacter et à les rejoindre.

**Brochon** : Dominique DUPONT, président du conseil local (06.83.82.78.09), Sandra DEBRUERE, Nathalie ROUILLON **Barges** : Sylvie GALLAND, Nathalie NAUDET **Couchev** : François CLINARD **Corcelles les Côteaux** : Benoit RENARD - **Gevrey-Chambertin** : Elisabeth HUMBLOT-MOISSENET, Aurélie LENOULD, Laurent DUFOR **Morey Saint Denis** : Chantal AMIOT, Rachel ROGER, Florence STEFANONI-INDJEIN **Saulon la Chapelle** : Marianne PIMET **Saulon la rue** : Christophe LAGRANGE